



Collège Albert Camus

Avenue Albert Camus

81600 GAILLAC

FORMULAIRE DE VERSEMENT DES 13% DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

(Décret N°2019-1491 du 27 décembre 2020)

Formulaire à retourner à l'établissement avec votre chèque ou votre justificatif de virement

Siret :	Raison sociale :
Tel :	Adresse :
Courriel :	

Montant versé à la SEGPA du Collège Albert Camus (UAI 0810996P) =	€
---	---

<input type="checkbox"/> Chèque N° :	Banque :
Date : / /	A l'ordre du Collège Albert Camus
<input type="checkbox"/> Virement :	BIC : TRPUFRP1 IBAN : FR76 1007 1810 0000 0010 0029 875
Date : / /	REFERENCE : TA + SIRET OBLIGATOIRE

Adresse de retour :	Collège Albert Camus Avenue Albert Camus 81600 GAILLAC
---------------------	--

Le collège s'engage à vous produire un reçu indiquant le montant versé et la date de versement.

Fait à :

Signature et cachet de l'établissement :

Le :

Siret : 19810993600015